



L a u s a n n e



## Communiqué de presse

# Création d'une Fondation romande pour le cinéma

Neuchâtel – le 27 mai 2011: **Les Conseillers d'Etat chargés de l'instruction publique, de la culture et du sport des cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud, ainsi que le Conseiller administratif en charge du Département de la culture de la Ville de Genève et le Chef du service de la culture de la ville de Lausanne ont signé l'acte constitutif d'une Fondation romande pour le cinéma jeudi 26 mai 2011, à Saillon (VS).**

Projet régional d'envergure et particulièrement novateur, la Fondation romande pour le cinéma a pour objectif de professionnaliser et d'optimiser les différentes aides publiques à la création et à la production d'œuvres cinématographiques existantes en Suisse romande. Grâce à la mise en commun et à l'augmentation des fonds publics - réunis en une fondation, dotée annuellement de 10 millions de francs -, un pôle culturel fort voit ainsi le jour.

Le projet prévoit une Fondation de droit privé mise sur pied par les membres fondateurs (6 cantons et 2 villes), dotée d'un Conseil de Fondation de 15 membres. Ce dernier sera présidé par Monsieur Thierry Béguin, ancien Conseiller d'Etat neuchâtelois et ancien président de la CIIP (2002-2005), et composé pour 2/3 de représentants des collectivités publiques et pour 1/3 de représentants des professionnels.

### **Aides de plusieurs natures**

La Fondation romande pour le cinéma assurera des soutiens à la création cinématographique sous différentes formes. D'une part l'*aide sélective* à des productions romandes d'initiative régionale, qu'il s'agisse de courts et longs-métrages de fiction ou documentaires, films de fin d'études d'écoles reconnues ou de coproductions minoritaires. D'autre part, l'*aide complémentaire* à des productions romandes d'initiative nationale qui viendra compléter automatiquement les aides déjà octroyées par la Confédération ou la SSR/SRG. Enfin, la Fondation attribuera des *primes de développement*, selon un système de points attribués en fonction du succès économique ou artistique des films soutenus et permettant une professionnalisation des producteurs et des auteurs.

La création de la Fondation romande pour le cinéma est l'aboutissement des travaux menés depuis plus de deux ans par un groupe de travail composé des représentants des collectivités publiques et des représentants des professionnels, notamment du Forum romand des professionnels, mandatés par la Conférence intercantonale de l'instruction publique romande et du Tessin (CIIP) en date du 27 avril 2009. Ces travaux se sont basés, entre autres, sur le succès du dispositif REGIO en vigueur depuis 2000 et plébiscité par les professionnels. La Fondation débutera ses activités dès le mois de juillet 2011, sous réserve de validations politiques et budgétaires en cours dans certains cantons et villes.

Le dispositif mis en place répond aux spécificités du domaine du cinéma, qui bénéficie d'un public large et diversifié et suppose des moyens financiers considérables. Ce secteur représente un enjeu majeur de politique culturelle pour l'ensemble des collectivités publiques de notre région.

Les membres fondateurs saluent la naissance d'une structure régionale à même de valoriser encore les talents et succès récents du cinéma romand et de garantir la diversité d'expression de ses créateurs.

### **Contacts :**

- Mme Elisabeth Baume-Schneider, présidente de la CIIP – tél: 032 420 54 03.
- M. Thierry Béguin, président de la Fondation – tél: 032 753 41 32
- Mme Joëlle Comé, directrice du service cantonal de la culture de Genève et responsable du dossier "Fondation romande pour le cinéma" pour la Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC), tél: 022 327 34 42

**Annexe :** membres du premier Conseil de fondation

## **Membres du premier Conseil de fondation**

### ***Représentants des collectivités :***

- Mme Joëlle Comé Vanderbroeck, directrice du service cantonal de la culture, DIP du canton de Genève, Genève
- Mme Aude Vermeil, directrice de Fonction : Cinéma, Carouge
- M. Thierry Béguin, Conseiller d'Etat honoraire, St-Blaise
- M. Patrice Neuenschwander, délégué culturel de la Ville de Neuchâtel, membre du comité de gestion du fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique du Canton de Neuchâtel, Peseux
- M. Jacques Etienne Cordonier, chef du service de la culture du Canton du Valais, Sion
- Mme Brigitte Agnès Waridel, cheffe du service des affaires culturelles du Canton de Vaud, Lausanne
- Mme Chantal Ostorero, directrice générale de l'enseignement supérieur du Canton de Vaud, Grandvaux
- M. Jean Bernard Mottet, conseiller culturel, Département de la Culture de la Ville de Genève, Genève
- Mme Virginie Keller, cheffe du service culturel, Département de la Culture de la Ville de Genève, Genève
- M. Fabien Ruf, chef du service de la Culture de la Ville de Lausanne, Lausanne

### ***Représentants des professionnels :***

- M. Jean-Marc Frohle, producteur, Genève
- M. Luc Peter, réalisateur-producteur, Genève
- M. Frédéric Gonseth, cinéaste, La Croix
- M. Gérard Ruey, producteur, Nyon
- M. Pierre-André Thiébaud, producteur, Martigny